

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre
du réseau Provence Alpes Côte d'Azur

Bulletin également disponible sur le site : <http://www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr>



N°120 - 12 octobre 2016

Sommaire du bulletin

1. Tableau synthétique des observations par culture P2
2. Actualités phytosanitaires P2
 - Acariens P2
 - Aleurodes..... P3
 - Chenilles P3
 - Cochenille P6
 - Fusariose P6
 - Oïdium P6
 - Pucerons..... P7
 - Rhizoctonia P7
 - Thrips P8
3. Le point sur *Xylella fastidiosa* P8

LE BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL PEUT VOUS ETRE ENVOYE
GRATUITEMENT PAR MAIL.

SI VOUS SOUHAITEZ VOUS **ABONNER,**

INSCRIVEZ-VOUS DIRECTEMENT SUR LE SITE :

www.bsv-paca.fr



DIRECTEUR DE PUBLICATION

Monsieur André PINATEL
Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Provence Alpes Côte d'Azur
Maison des Agriculteurs - 22, Avenue Henri Pontier
13626 - AIX EN PROVENCE CEDEX 1
contact@paca.chambagri.fr
tel : 04 42 17 15 00

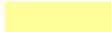
RÉFÉRENTS FILIÈRE ET RÉDACTEURS DE CE BULLETIN

Isabelle FOREST - isabelle.forest@var.chambagri.fr
Chambre d'Agriculture du Var - tel : 06 23 53 03 40
Solène HENRY - shenry@alpes-maritimes.chambagri.fr
Chambre d'Agriculture des Alpes Maritimes- tel : 04 97 25 76 52
Anne ROBERTI - anneroberti.fredon@orange.fr
FREDON PACA- tel : 06 33 06 50 41

1. Tableau synthétique des observations

Culture	Ravageurs	Maladies	Auxiliaires
Cyclamen	Pucerons	Fusariose	Hyménoptères parasitoïdes
	Thrips		
Hellébore	Cochenilles		
Œillet	Acariens		
Poinsettia	Aleurodes		<i>Eretmocerus eremicus</i>
Renoncule	Pucerons	Oïdium, rhizoctonia	
Rosier	Acariens		
Toutes cultures	Chenilles		

Légende

	Risque faible
	Risque modéré
	Risque élevé
	Auxiliaires

2. Actualités phytosanitaires

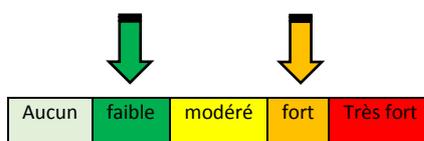
Acariens tétranyques

Observations

On nous signale une présence **faible** de **tétranyques tisserands** sur une culture de **roses** conduite en PBI à La Gaude. La **pression** est quant à elle **très forte** sur une culture d'**œillets** localisée à Nice.

Évaluation du risque

Le risque est variable en fonction des cultures et des niveaux de pression. Les **conditions climatiques** actuelles (chute des températures, précipitations) sont moins favorables au développement des populations d'acariens.



Gestion du risque

Sur **rosier**, avec un niveau de **pression faible**, il est possible d'effectuer des lâchers de *Phytoseiulus persimilis* sur les foyers afin de réguler les populations d'acariens. Sur **œillet**, avec un **niveau de population élevé** sur l'ensemble de la culture, la **situation est dégradée**, le ravageur **doit être rapidement contrôlé**.

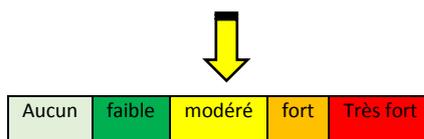
Aleurodes

Observations

L'aleurode *Bemisia tabaci* est faiblement présent en culture de Poinsettia à Antibes et La Gaude. Des adultes d'*Eretmocerus eremicus*, hyménoptère parasitoïde des larves d'aleurodes, sont également observés sur la première parcelle suite à des lâchers dans le cadre d'une stratégie de protection intégrée.

Evaluation du risque

Les niveaux de **populations** sont **faibles sur les parcelles suivies** et les **conditions climatiques** actuelles sont moins favorables au développement des aleurodes.



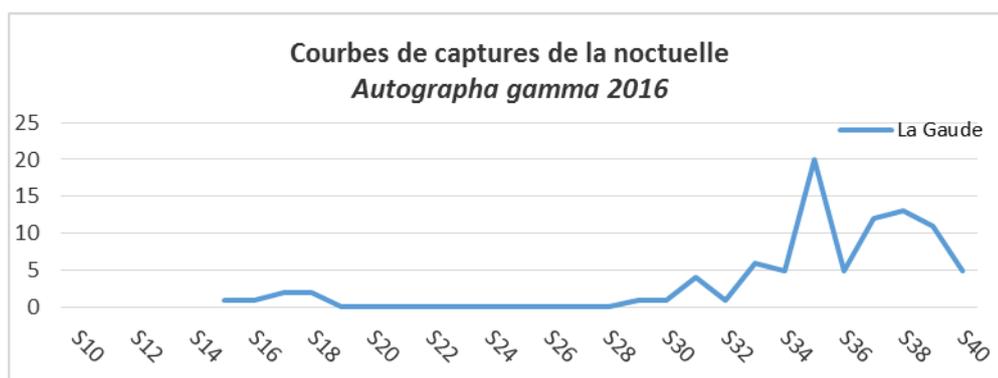
Gestion du risque

A ce stade, des **lâchers** d'*Eretmocerus eremicus*, micro-hyménoptère parasitoïde des larves d'aleurodes, peuvent se révéler efficaces. L'efficacité de cet auxiliaire est optimale lorsque la température moyenne sur 24h est supérieure à 20°C. Cependant, les introductions peuvent être effectuées à des températures inférieures. Des lâchers d'*Amblyseius swirskii*, couplés à des applications de nourriture à base de pollen pour favoriser leur installation, peuvent également être réalisés. Rapprochez-vous de votre conseiller pour les modalités d'application.

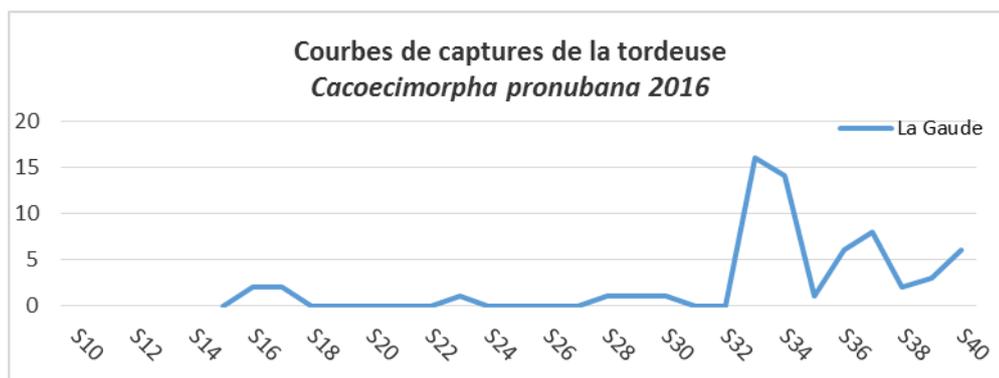
Chenilles

Observations

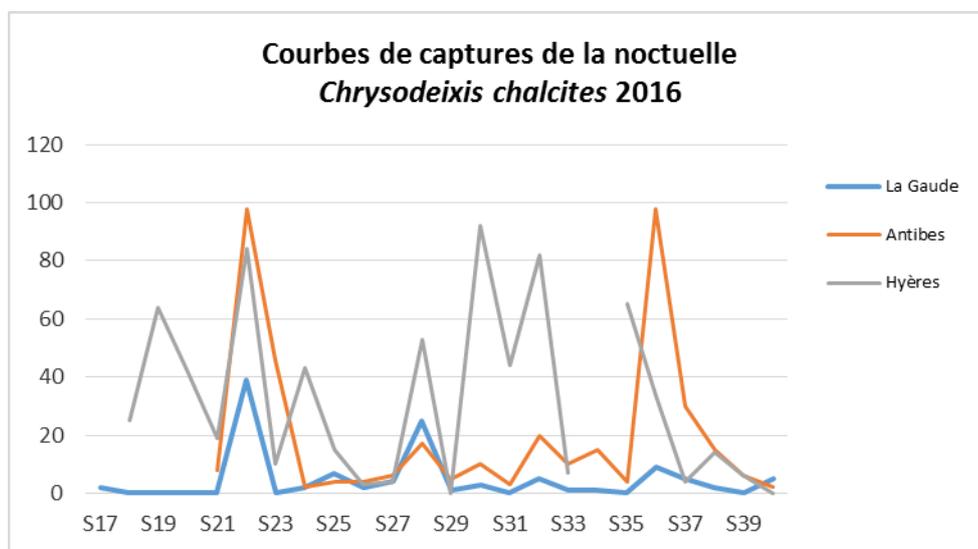
Autographa gamma : Le suivi des vols de la noctuelle *Autographa gamma* montre une baisse des individus piégés en semaine 40. Actuellement Le risque de pontes en culture est relativement faible.



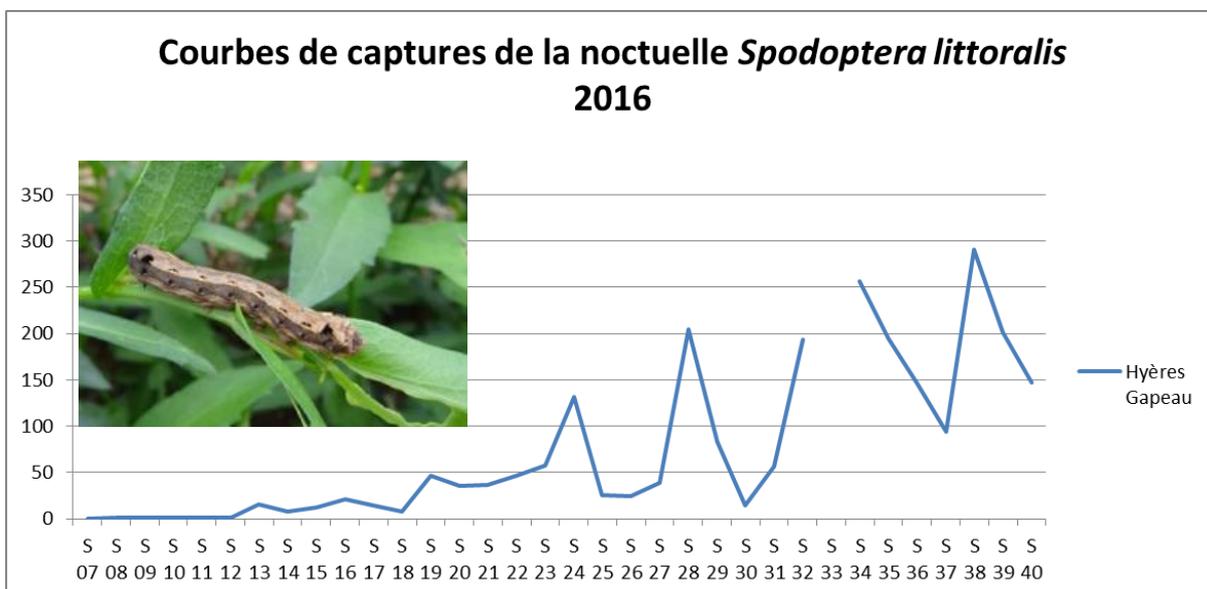
Cacoecimorpha pronubana : Le suivi des vols de la tordeuse méditerranéenne de l'œillet, fait apparaître l'amorce d'un nouveau pic de vol en semaine 40 sur le secteur de la Gaude. Comme l'indique la courbe ci-dessous, le nombre d'individus piégés reste faible.



Chrysodeixis chalcites : Le suivi des vols de cette noctuelle montre une forte diminution du nombre de papillons piégés à Antibes et Hyères (de 0 à 5 en semaine 40). Le risque de nouvelles pontes est actuellement faible.



Spodoptera littoralis : Le suivi effectué à Hyères montre une légère baisse des captures semaine 40. Le nombre d'individus piégés reste cependant très élevé (environ 150 en S40). Le risque de présence de chenilles de cette espèce très polyphage demeure élevé dans les prochains jours. L'observation de chaque parcelle à la recherche de chenilles ou d'indices de leur présence (déjections, morsures du limbe) dans les plantes est primordiale.

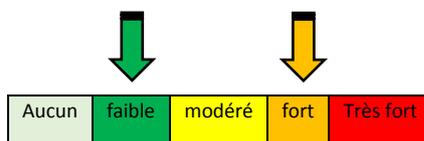


Helicoverpa armigera : On nous signale une attaque modérée de chenilles sur une culture d'œillet à Cagnes-Sur-Mer.

Scopula sp. : de nombreuses chenilles du genre Scopula sont actuellement observées sur une culture de cyclamen à la Gaude. Ces chenilles occasionnent des perforations au niveau des feuilles et des boutons.

Tordeuses : une attaque d'intensité modérée est signalée sur une culture d'œillets de Poète à Cagnes-sur-Mer.

Evaluation du risque chenilles



Le **risque** de pontes puis de la présence de chenilles, est relativement **faible** pour l'ensemble des espèces suivies dans le cadre du réseau de piégeage des Alpes-Maritimes et du Var **sauf pour *Spodoptera littoralis*** où la courbe de piégeage indique un **risque de ponte important sur les 10 prochains jours**.

Gestion du risque chenilles

Poursuivre l'observation attentive des parcelles tous les trois jours et mettre en place la prophylaxie. Des auxiliaires naturels (type ichneumonidés ou trichogrammes) peuvent intervenir dans la régulation des chenilles phytophages. Favoriser leur présence en limitant les interventions phytosanitaires est une première étape de la prophylaxie. Des lâchers de trichogrammes peuvent également être réalisés. Dès que l'observation révélera la présence de chenilles ou environ 7 jours après un pic de vol, des interventions à base de *Bacillus thuringiensis*, efficace uniquement sur jeunes larves, pourront être mises en place.

Grille de décision - Chenilles

Niveau de risque	Observation type	Mesures à mettre en œuvre
Nul à faible	Aucune chenille n'est observée en culture et aucun papillon n'est capturé dans les pièges	Poursuivre la surveillance (tous les 3 jours) et mettre en place les mesures prophylactiques (favoriser la présence des auxiliaires naturels, lâchers de trichogrammes...)
Modéré	Attaques localisées par foyers ET chenilles de jeune stade larvaire (1cm maxi)	Sur un petit périmètre le ramassage, l'élimination mécanique des chenilles peut être réalisée. Des applications de <i>Bacillus thuringiensis</i> peuvent être mises en œuvre. Adaptez vos mesures en fonction de la taille du foyer
Fort à très fort	Attaques généralisées OU chenilles de stade larvaire avancé	Le ravageur doit rapidement être contrôlé.

Cochenilles

Des **populations importantes** de cochenilles farineuses sont signalées sur **Hellébore**s à La Gaude.

Le risque pour ces cochenilles est **actuellement fort**. La baisse des températures va commencer à limiter leur développement. On nous signale également une **faible présence** de **cochenilles à bouclier** sur une culture de cyclamens à Antibes.

Lorsque cela est possible, le nettoyage des plantes et l'intervention mécanique permettent de réduire les foyers. Des lâchers de la coccinelle prédatrice *Cryptolaemus montrouzieri* peuvent être envisagés contre les cochenilles farineuses.

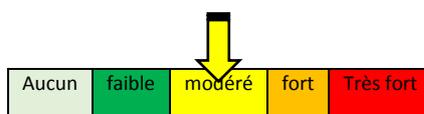
Fusariose

Observations

On nous signale des **attaques faibles** de *Fusarium oxysporum* sur une culture de **cyclamen** située dans les Alpes Maritimes. Ce pathogène est à l'origine d'une maladie vasculaire.

En début d'infection, la maladie n'affecte en général qu'un seul côté de la plante. Les feuilles jaunissent sur les bords et les limbes s'enroulent. Les feuilles les plus atteintes flétrissent puis brunissent. Plus tard, les symptômes se généralisent à toute la plante. Cette évolution est très rapide, notamment en période de fort ensoleillement. Lorsque les premiers symptômes apparaissent, une coupe transversale des organes souterrains met en évidence la contamination des vaisseaux conducteurs par le *Fusarium oxysporum*. Ces vaisseaux présentent des ponctuations de couleur brun-rouge à brun-noir.

Evaluation du risque



Le **risque** de contamination est **modéré**. Les températures actuelles devraient ralentir la multiplication de ce champignon.

Gestion du risque

La lutte contre ce champignon d'origine tellurique est difficile. Afin d'**éviter les contaminations**, les **plants atteints** ou présentant des symptômes suspects devront être **éliminés rapidement**.

Les mesures suivantes permettent de limiter l'apparition du champignon : maintien d'un pH qui ne favorise pas le pathogène (valeur idéale 5.8) et d'un équilibre correct entre les apports d'azote, de potassium et de calcium. Une fertilisation insuffisante ou excessive en azote favorise l'infection tout comme les excès d'eau.

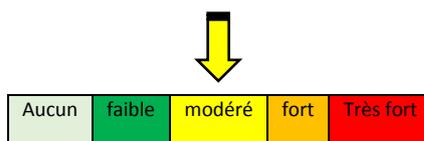
A la fin du cycle de culture il sera impératif de tout désinfecter : pots, tablettes, système d'irrigation et de recyclage de l'eau, ...

Oïdium

Observations

Sur renoncule, on nous signale des niveaux d'attaques d'Oïdium variables : faible à Ollioules et modéré à Beaulieu-Sur-Mer.

Evaluation du risque oïdium



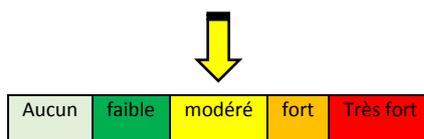
Le temps lourd et orageux fait évoluer le risque à la hausse. Une humidité > à 70 % est favorable à la germination des spores, au développement du mycélium et à la sporulation.

Pucerons

Observations

Les niveaux de populations de pucerons sont **faibles** sur **renoncule** à La Gaude et sur **cyclamen** à Antibes. Des momies de pucerons, indiquant la présence d'**hyménoptères parasitoïdes** du genre **Aphidius**, sont par ailleurs observées sur la parcelle d'Antibes.

Evaluation du risque



Les conditions climatiques actuelles (températures douces) sont favorables au développement des pucerons.

Gestion du risque

A ce stade l'introduction d'auxiliaires (*chrysope*, *Aphidoletes sp.*, *Aphelinus sp.*, *Aphidius sp.*, ...) peut permettre de réguler les populations de pucerons. Rapprochez-vous de votre conseiller pour choisir l'auxiliaire adapté à votre culture.

Favoriser la présence des auxiliaires spontanés en limitant les traitements et en choisissant des produits compatibles.

Rhizoctonia

Observations

Plusieurs attaques de ce champignon du sol sont signalées dans les Alpes-Maritimes : sur une culture de **mufler** nouvellement plantée et sur **œillet** à Cagnes-Sur-Mer, sur **renoncule** à Beaulieu-Sur-Mer. Le niveau de **pression** reste **faible**.

Cette maladie s'exprime par le dépérissement des jeunes plants, des lésions brunes humides apparaissent à la base des pétioles ou des tiges inférieures à proximité du collet, les racines sont très souvent atteintes également.

Evaluation du risque

Le *Rhizoctonia solani*, agent de pourriture, très polyphage, peut se propager rapidement à une température de 20°C. Il se localise dans les couches supérieures du sol où il peut se conserver plusieurs années.



Aucun	faible	modéré	fort	Très fort
-------	--------	--------	------	-----------

Gestion du risque

Mesures prophylactiques : Adapter les densités de plantation et éviter le contact des jeunes feuilles avec le sol. Eviter d'arrosage en fin de journée. Contrôler l'irrigation et la température. L'apport de matière organique peut limiter les attaques (présence d'une flore antagoniste). Certains champignons antagonistes comme *Trichoderma sp.* peuvent avoir un effet limitant sur le développement de rhizoctonia.

Thrips

Observations

Les niveaux d'infestation de *Frankliniella occidentalis* restent **élevés** sur une culture de **cyclamen** à Antibes (plus de 7 thrips par plante).

Evaluation du risque

Les niveaux de **populations** sont **élevés**. Les températures même si elles tendent à baisser sont toujours **favorables** à leur développement.



Aucun	faible	modéré	fort	Très fort
-------	--------	--------	------	-----------

Les thrips provoquent surtout des dégâts sur les tissus en évolution comme les apex et les bourgeons floraux (tâches et déformations des feuilles et des fleurs). Le thrips californien est également **vecteur** des **virus** de la Mosaïque bronzée de la tomate (**TSWV**) et des taches nécrotiques de l'Impatiens (**INSV**) qui occasionnent de graves dommages sur les plantes.

Gestion du risque

En cas de niveaux élevés de populations, la situation est dégradée, le ravageur doit être contrôlé rapidement.

3. Le point sur *Xylella fastidiosa*

Les actualités sur *Xylella fastidiosa* et plus généralement sur la santé des végétaux sont disponibles sur les sites du Ministère de l'agriculture et de la DRAAF PACA en cliquant sur les liens suivants :

- [Actualités Santé et protection des Végétaux - MAAF](#)
- [Actualités Xylella - Agriculture.gouv.fr](#)
- <http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/Actualites-PACA>

LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN SONT REALISEES PAR DE NOMBREUX PARTENAIRES : CONSEILLERS, HORTICULTEURS... **SI VOUS SOUHAITEZ DEVENIR OBSERVATEUR**, CONTACTEZ-NOUS :
SOLENE HENRY : 04 97 25 76 52
Anne Roberti : 04 94 35 22 84

LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ETE REALISEES PAR LES PARTENAIRES SUIVANTS :

CHAMBRES D'AGRICULTURE DES ALPES-MARITIMES ET DU VAR, SRAL PACA, LE CREAT, LE SCRADH, JARDICA COOP DE LA CRAU, RACINE SAP – DUBOURDEAUX, PHILA FLOR, BIOBEST, KOPPERT, SICA MARCHE AUX FLEURS D'HYERES, COOPERATIVE TERRES D'AZUR, PLANTS ET SERVICES ET LA FREDON PACA

COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :

Anne ROBERTI, Sébastien REGNIER, Solène HENRY

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.